

Plaidoyer pour la neutralité académique

[Le Temps, 24 mai 2024,

<https://www.letemps.ch/opinions/debats/plaidoyer-pour-la-neutralite-academique>]

Les universités subissent une pression croissante pour se positionner sur des questions politiquement sensibles. Nous sommes des philosophes de sensibilités politiques diverses ; nos désaccords sont souvent profonds. Nous nous rejoignons cependant sur l'importance cruciale de la neutralité politique des universités. Les universités ont pour fin essentielle la conservation, la production et la transmission du savoir. Un engagement politique des universités, comme institutions, est incompatible avec la poursuite de ces buts, pour trois raisons.

Premièrement, l'engagement politique des universités compromet leur *crédibilité*, auprès de leurs étudiants comme du reste la société. Une approche scientifique suspectée d'être politiquement orientée n'est plus digne de confiance, et cesse d'être un point de référence transpartisan dans les débats démocratiques.

Deuxièmement, l'engagement politique met en péril la *légitimité* des universités : les citoyens de tous bords politiques n'ont pas de raison de consentir à financer des institutions qui favoriseraient certaines orientations seulement.

Troisièmement, l'engagement politique met en péril la *qualité* de la science et de l'enseignement. La confrontation argumentée d'idées contraires constitue l'épine dorsale des institutions du savoir depuis leur origine. Sans elle, nous sombrons dans le dogmatisme : l'illusion que nos positions sont les seules raisonnables, et que celles de nos adversaires ne sont que les symptômes de vices cognitifs ou moraux.

Quoique d'une importance cruciale, la neutralité des universités est souvent mal comprise. Implique-t-elle que les chercheurs s'abstiennent de prendre position dans le cadre de leur fonction ? Si oui, la neutralité n'est-elle pas incompatible avec le débat d'idée et la liberté d'expression académique ? Si non, en quoi consiste-t-elle et où tracer la frontière entre la science et le militantisme ? Pour répondre à ces questions, il convient de distinguer la neutralité de l'institution de la neutralité scientifique.

La *neutralité de l'institution* veut que les institutions universitaires et leurs responsables (rectorats, décanats, facultés, départements) s'abstiennent de prendre position sur les questions politiques.

En effet, lorsqu'une université choisit un camp, ceux qui, en son sein, sont d'un avis contraire sont encouragés à se taire, ne partageant plus les valeurs de l'institution. D'autre part, ceux qui, à l'extérieur, souscrivent à d'autres opinions sont découragés de la rejoindre. Le résultat est un appauvrissement du débat autour des sujets sur lesquels l'université s'est engagée. À l'exception des questions qui touchent directement à son fonctionnement interne et à la poursuite des valeurs du savoir, une université neutre se refuse à prendre position sur les questions politiques, même lorsque cela est demandé par une majorité de ses membres.

La neutralité de l'institution n'interdit nullement aux enseignants et chercheurs de prendre position. Ceux-ci ont le droit de défendre de manière argumentée, dans le cadre de leur recherche comme de leur enseignement, toute hypothèse, aussi controversée et hétérodoxe soit-elle. Il n'y a donc pas de contradiction entre la neutralité de l'université et la liberté d'engagement des scientifiques. Peuvent-ils pour autant faire de l'université un lieu de militantisme ?

Non : la liberté d'engagement des scientifiques n'est pas un permis de militer dans le cadre de leurs fonctions de recherche et d'enseignement (ils sont libres de le faire en dehors). La liberté d'engagement a pour contrepartie (i) le devoir de s'informer et de connaître de première main les opinions contraires aux siennes ; (ii) le devoir de ne pas les taire, mais de les présenter aussi précisément et charitablement que possible ; (iii) le devoir de ne pas les dénigrer, mais de ne les rejeter que sur la base de considérations argumentées. Ceci vaut pour la recherche comme pour l'enseignement. Ainsi, il est permis à un enseignant de défendre ou de critiquer la politique d'Israël dans le cadre de ses enseignements (comme il lui est permis de ne pas le faire) ; mais il ne peut ainsi s'engager sans se faire d'abord l'avocat le plus dévoué de la position adverse, qu'il aura cherché à connaître dans ses détails et s'efforcera de présenter aussi bien que le feraient ses partisans. En ce sens, l'engagement de chaque membre du corps académique est soumis à un impératif de *neutralité scientifique* dans la présentation de la controverse au sein de laquelle il prend position.

Contrairement à la neutralité de l'institution, qui est une neutralité d'abstention, la neutralité scientifique est une neutralité d'équilibre entre des points de vue opposés. En science, comme en politique, nul ne veut d'un parti unique. Cependant, les forces du parti-pris et de la pensée de groupe ne sont pas moins puissantes à l'université qu'ailleurs et les meilleures intentions suffisent rarement à les surmonter. Le seul remède est de se confronter à des points de vue opposés, qu'il faut « pouvoir entendre de la bouche de ceux qui y croient », comme y insistait J. S. Mill. Aussi une université neutre placera-t-elle au cœur de son fonctionnement la culture du débat. Si elle ne

peut trouver, en son sein, de contradicteur sur telle ou telle question controversée, elle fera en sorte d'en inviter et d'encourager la lecture de ses travaux.

Faut-il pour autant discuter de toutes les positions contradictoires, aussi extravagantes soient-elles ? Cela est infaisable. Mais quel que soit le filtre utilisé pour les exclure, celui-ci doit être aussi perméable que possible, au risque de devenir un instrument d'hégémonie idéologique. En matière de questions politiquement sensibles, le défi réside souvent davantage dans l'élargissement du spectre des opinions jugées dignes de discussion que dans sa restriction.

Plutôt que de prendre des positions politiques, les universités doivent cultiver le goût du débat et l'aversion pour l'absence de contradiction. La diversité idéologique est notre meilleur garde-fou contre le conformisme intellectuel, le dogmatisme et l'esprit partisan.

Prof. Olivier Massin (UNINE), Prof. Fabrice Teroni (UNIGE), Prof. Anne Meylan (UZH), Prof. Simon-Pierre Chevarie-Cossette (UNINE), Prof. Ralf Bader (UNIFR), Prof. Markus Wild (UNIBAS), Prof. Marcel Weber (UNIGE), Prof. Gianfranco Soldati (UNIFR), Prof. Paolo Crivelli (UNIGE), Prof. Francis Cheneval (UZH), Prof. Michael Esfeld (UNIL), Prof. Peter Schaber (UZH), Prof. Richard King (UNIBE), Prof. Christian Wüthrich (UNIGE), Prof. Béatrice Lienemann (UNIFR), Prof. Kristell Trego (UNIFR), Prof. Alexandrine Schniewind (UNIL), Prof. Fabrice Correia (UNIGE), Prof. Simone Zurbuchen (UNIL), Prof. Carole Maigné (UNIL)